

**ETHIQUE, RESPONSABILITÉ, SECRET,
CONFLITS DE VALEURS
EN SANTÉ AU TRAVAIL**
Moulins de Beez, Vendredi 4 mai 2018, 8.30 - 16.00

Tous les aspects relevant de la **Santé au Travail** sont confiés, sous le contrôle du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, aux employeurs qui s'appuient sur les conseils d'équipes multidisciplinaires de conseillers en prévention des services de prévention et protection au travail (SIPP et SEPP).

Travailleurs et employeurs attendent donc de ces conseillers en prévention la mobilisation d'une expertise – **compétence et efficacité** - tant au niveau individuel que collectif pour promouvoir la Santé au Travail.

La pratique quotidienne des conseillers en prévention s'inscrit cependant dans un **contexte de plus en plus complexe** qui confronte leur approche multidisciplinaire médico-psychosociale à des aspects économiques, technologiques, politiques et juridiques, défendus, selon leurs propres valeurs, par les dirigeants des SIPP et des SEPP.

Les conseillers en prévention font dès lors face dans leurs prises de responsabilités, à des conflits **d'éthique, de règles déontologiques, de secret industriel et médical (partagé ?)** propres à chacune de leurs disciplines.

Des spécialistes issus du monde juridique, sociologique, psychosocial et médical discuteront les **lignes de conduite à suivre** et les **limites à ne pas franchir** illustrées par des situations concrètes ou vignettes cliniques.

Moulins de Beez
Rue du Moulin de Meuse, 4 B-5000 Namur (Beez)
(GPS : indiquer Rue de Namur n° 8 et traverser le passage à niveau)

PROGRAMME

8.15	Accueil
8.55-9.00	Prof. Dorina Rusu, présidente SSST : Introduction de la journée
9.00-9.15	Dr. Hugo Pierrard, SSST : Présentation des vignettes cliniques
9.15-09.45	Mr. Thomas Périlleux, Professeur à l'UCL, Directeur du CriDIS, intervenant au CITES-Clinique du travail: <i>Changements du travail et conflits de valeurs : comment retisser les métiers dans la prévention ?</i>
9.45-10.05	Mme Valérie Poucet, Attachée juriste à la DG Humanisation du travail du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale : <i>Le conseiller en prévention médecin du travail dans la prévention des risques psychosociaux au travail, interactions avec le conseiller en prévention aspects psychosociaux</i>
10.05-10.30	Prof. Adélaïde Blavier, Docteur en sciences psychologiques, ULiège : <i>Quelle déontologie pour les conseillers en prévention psychosociaux ?</i>
10.30-10.45	Questions - réponses
10.45-11.15	Pause - café
11.15-11.35	Mr. Cédric Montagnino, conseiller en prévention aspects psychosociaux, SPMT-AristA : <i>Analyse des risques psychosociaux « trop » spécifique : entre éthique et prévention</i>
11.35-11.55	Dr. Fiorella Brusco, directeur général, Attentia: <i>Mise en pratique dans un SEPPT de la multidisciplinarité, de l'éthique et du dossier médical partagé</i>
11.55-12.30	Questions - réponses
12.30-14.00	Lunch
14.00-14.30	Dr. Pierre Carlier, Mensura : <i>Les défis des acteurs en santé au travail face à l'éthique</i>
14.30-15.15	Mr. Benoît Dejemeppe, Président du Conseil national de l'Ordre des médecins, Président de section à la Cour de cassation Prof. Jean-Jacques Rombouts, Vice-Président du Conseil National de l'Ordre National des Médecins , Professeur émérite UCL : <i>Secret professionnel, plus si secret que cela</i>
15.15-15.45	Dr. Karel Van Damme, Conseiller général et Mme Valérie Poucet, Attachée juriste, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale : <i>Dialogue avec la salle autour des défis de la Santé au Travail</i>
15.45-16.00	Conclusions

Montant de l'inscription :

- 90 €
- 50 € pour les étudiants (sur présentation de la carte d'étudiant)

Inscription en ligne sur <http://www.ssstr.be>

Compte bancaire : BE86 3100 2294 6650
